

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne on s'espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d° —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

M. Léon Blum est obligé de reconnaître qu'il s'est trompé. Son opinion ayant forcément changé, va-t-il changer sa politique ?

C'est un spectacle inouï que l'interdiction des socialistes devant les von Papen et les von Scheicher ! Oh ! nul ne s'attendait à des gaspillages d'héroïsme ! On ne gaspillait rien en Allemagne, sauf l'argent des autres ! Mais pas un acte de protestation, pas une tentative de résistance ! Rien du tout, quoi ! Ce n'est tout de même pas assez !

Ont-ils seulement réfléchi qu'ils justifient ainsi les auteurs de ce qui vient d'être fait, lesquels en tireront une audace nouvelle ? Si le peuple allemand avait tenu à ses libertés, il les aurait défendues. En se taisant, devant la dictature, il l'a approuvée.

Chez nous, à toutes les époques, toutes les violences du pouvoir ont provoqué un soulèvement populaire. Même sans espoir, on se battait contre les Coups d'Etat ! On ne les recevait pas sans les rendre ! Sinon pour la victoire immédiate, du moins pour les revanche à venir. Et pour l'honneur aussi ! On élevait par des actes la protestation du droit d'où sortaient les vengeurs futurs. En France, avant de triompher, la démocratie a eu ses apôtres et ses martyrs. En Italie même, le fascisme n'a pas vaincu sans être marqué du sang de quelques victimes.

En Allemagne, aucun député socialiste, aucun chef des syndicats n'a risqué sa peau sur aucune barricade. Tout le monde s'est dévotement incliné devant un décret d'illégalité, devant quelques lignes sur un papier portant la signature auguste du maréchal von Hindenburg. Tout le monde, y compris les socialistes, a pris sa place dans le rang et s'est mis au garde à vous en attendant les ordres. Von Papen et von Scheicher n'ont pas besoin de s'en faire. Qu'ils ordonnent, ils seront obéis !

M. Léon Blum s'est trouvé bien emboîté. Il nous avait donné sa parole que le kaiserling Hindenburg serait le rempart de la République et que si par impossible il lui arrivait de fléchir, les socialistes seraient un peu à la pour le remettre dans le droit chemin !... Ah ! mais, on verrait alors de quel bois ils se chauffent ces gaillards !

Hélas ! hélas ! On a vu... M. Léon Blum ne pouvait pas encaisser ce double démenti des faits. Il a essayé de démontrer qu'il avait eu parfaitement raison tout en se trompant et que ses contradicteurs, tout en se trompant pas, avaient eu tort. Il plaide autant pour lui-même que pour les social-démocrates. Ecoutez un peu ce passage de son plaidoyer dans le Populaire :

« Elle (la social-démocratie) semble bien, dans la fatale journée de jeudi avoir envisagé la résistance pour la force. (Oui, elle est allée jusqu'à « envisager » la résistance. Mais n'écoutez que sa... prudence, elle s'en est tenue là !) Appuyé sur la Schupo prussienne, sur les associations républicaines, sur les milices ouvrières, Severing pouvait peut-être tenir tête à la Reichswehr. (Seulement, comme il y avait quelque risque, il a préféré ne pas essayer. Toute réflexion faite il a mieux aimé laisser frapper la République que s'exposer à être frappé lui-même.) Mais la Schupo était-elle sûre ? Dans quelle mesure n'est-elle par rongée elle-même par la contagion hitlérienne ? Et puis cela, c'était la guerre civile ; (nous ne nous serions pas doutés que ces révolutionnaires eussent si grand peur de la guerre civile) c'était même — police régulière contre armée — une forme de guerre civile qu'on n'a guère vue en Europe depuis trois siècles. La décision était cruelle, en supposant qu'elle fût possible. Cependant les heures passent et l'irréparable est accompli !

« Pouvaient-on, comme il y a douze ans, recourir à la grève générale ! La grève générale avec six millions de chômeurs, avec les caisses syndicales vides, avec la classe ouvrière diabolisée... Les chefs de la social-démocratie se sont refusés à jouer leur rôle sur ce coup de dés... »

Informations

L'accord franco-britannique

Le gouvernement tchécoslovaque a fait connaître au gouvernement français qu'il adhère à l'accord de dernier franco-britannique du 13 juillet dernier.

L'emprunt algérien

Le « Journal officiel » publie la loi autorisant l'Algérie à réaliser par voie d'emprunt une somme de 3.300 millions de francs pour l'exécution de programmes de grands travaux d'intérêt général dont l'exécution a été commencée en 1921.

La Conférence du Désarmement

Une note d'inspiration officieuse précède la déclaration faite vendredi, à Genève, par la délégation allemande, d'après laquelle l'Allemagne fait dépendre sa collaboration aux prochains travaux de la Conférence de la suite qui sera donnée à la question de l'égalité des droits, a été rédigée en plein accord avec le gouvernement allemand.

Conférence des Etats allemands

La conférence des Etats allemands, qui s'est ouverte samedi matin à 10 h. 30, a été interrompue à 14 heures et a repris à 15 h. 30.

Les discussions ont porté principalement sur l'institution en Prusse d'un commissaire du Reich et le chancelier a donné aux représentants des Etats l'assurance que cette mesure temporaire ne constituait nullement un précédent et qu'en aucun cas le Reich ne songerait à l'étendre aux Etats allemands.

Il a donné également l'assurance que les élections au Reichstag auraient lieu le 31 juillet, ajoutant qu'il espérait que l'Etat d'exception pourrait être levé d'ici là.

La Conférence d'Ottawa

Le « Sunday Express » souligne un passage d'une dépêche de son correspondant à Ottawa, disant que les délégués britanniques vont donner une réponse nette aux questions des délégués des dominions, au sujet des droits sur le blé et la viande. C'est la réponse à cette importante question qui décidera du succès ou de l'échec de la Conférence impériale.

Aux Etats-Unis

M. Walker, maire de New-York, a lancé par T. S. F. un appel aux 147.000 employés de la municipalité new-yorkaise, leur demandant d'abandonner un mois de leur traitement au cours de 1933, de manière à lui permettre de prendre les mesures nécessaires pour exécuter le contribuable.

Annulation ou révision des dettes

Dans une allocution radiodiffusée, le sénateur Borah a proposé la réunion immédiate d'une conférence mondiale pour examiner la question de l'annulation ou de la révision des dettes de guerre et de la solution des autres problèmes issus de cette dernière.

Au Brésil

On mande de New-York au « Peuple » qu'à la suite des manifestations des étudiants, qui ont eu lieu à Rio-de-Janeiro, le président de la République brésilienne serait prêt à se démettre de ses fonctions et à céder le pouvoir à un gouvernement civil et militaire.

Le correspondant de ce même journal à New-York, signale que des avions fédéraux ont empêché le paquebot italien « Capacita » de débarquer 25.000 gallons de pétrole russe.

Et c'est justement pour que les filles et les petites-filles de M. Héry puissent obtenir, le cas échéant, pour elles et pour leurs fils, sinon les mêmes faveurs, du moins la même justice, que les électeurs, que les femmes veulent être électrices.

Mais que M. Héry le sache bien : il y a un malheur plus grand pour un candidat que celui de voir un siège brigué par une femme, c'est d'avoir révélé la conscience des mères et de toutes les femmes françaises, décidées cette fois à poursuivre sans merci leurs adversaires qui, non contents de leurs refus leurs droits, les outragent encore à la face du monde.

Thérèse MASSON-BONJOUR, Membre du Comité de la Ligue Française pour le Droit des Femmes.

Ligue indo-irlandaise

Le « Sunday Times » annonce le retour, à Londres, de M. Patel, ancien président de l'Assemblée législative indienne.

M. Patel qui vient de faire un court séjour en Irlande, dit ce journal, a mis les dirigeants de l'Etat libre, au courant de la situation de l'Inde et en particulier du point de vue nationaliste hindou sur les réformes constitutionnelles envisagées. Le « Sunday Times » annonce, à cette occasion, que M. Patel et M. de Valera auraient discuté au cours de leur entretien de la formation d'une ligue indo-irlandaise.

EN PEU DE MOTS...

- L'aviateur allemand Grenhoff, détenteur du record mondial de vol à voile est tombé de l'avion et s'est tué.
- Une auto, conduite par M. Calixte, à Marseille, a capoté. Il y a eu un tué et 5 blessés grièvement.
- A St-Anne-d'Aray, a été inauguré, dimanche, le monument aux 240.000 Bretons tombés pendant la guerre.
- Un orage de grêle est tombé dans les régions d'Orchovo et de Balasatina (Bulgarie). Les grêlons atteignant la grosseur d'un œuf. Plus de 180 personnes ont été blessées.
- On annonce que des troupes paraguayennes sont concentrées dans la région de Chaco.
- M. Freymuth, demeurant à Arpajon, exerçant le métier de cordonnier puis 1866, est nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

NOS ÉCHOS

Un de nos confrères vient de rendre visite à la mère du romancier Louis Bousseward, dont les récits d'aventures et notamment cet admirable *Tour du Monde d'un gamain de Paris* et ces passionnantes *Aventures de Roule-ta-Bosse* enchantèrent notre enfance. Mme Bousseward vit à Escrennes, près de Pithiviers : elle va avoir 105 ans. Elle a conté à notre confrère bien des anecdotes intéressantes sur l'excellent écrivain, trop oublié aujourd'hui, que fut son fils. Elle n'a pas rappelé avec quel stoïcisme il accueillait le moment venu la mort.

Le matin du 10 septembre 1910, sentant sa fin prochaine (il était aîné de plusieurs semaines et ses forces décroissaient de jour en jour), il demanda du papier, de l'encre, une plume et, dressé sur son chevet, il écrivit sa dernière page. En voici le texte exact : LOUIS BOUSSEWARD

Après avoir signé et donné la liste des personnes à qui il désirait que fut envoyé le faire-part, Bousseward manda un ordonnateur des pompes funèbres et, pendant plus d'une heure, il discuta avec lui de ses obsèques. Il était onze heures du matin. Le soir à neuf heures trente, il expira.

Oh ! ces Sénateurs !

Le Sénat ne manque pas d'ironistes. Discutant, l'autre jour, une proposition de loi sur la bigamie, le rapporteur, M. Calmel, sans rire aucunement, déclara aux Pères Conscrits :

« Le nombre des bigames — je le dis, bien que cette question n'ait l'air d'intéresser personnellement aucun de nous — est considérable.

L'honorable Sénateur a, on le voit, employé la méthode dubitative, car, suivant la vieille locution, il y a l'air et la chanson.

Mais en entendant cette facétie, un de nos plus vieux parlementaires, réfugié au Sénat pour y prendre ses invalides et se pencher vers son voisin, pour lui dire tout doucement :

« La bigamie peut-être... Mais la polygamie ? »

Ces Pères Conscrits, tout de même !

L'inutile consigne.

Tout avait réussi, dans la vie militaire comme dans la vie privée, à lord Plumer, que le peuple anglais vient solennellement de conduire pour son dernier repos à Westminster — ce Panthéon britannique.

Eu 1918, il avait occupé avec ses troupes victorieuses la ville de Cologne, sur le Rhin.

Au bourgmestre chargé de le recevoir, il déclara :

— Je réponds de mes hommes ! Mais surveillez vos femmes.

En deux ans, cinq cents soldats britanniques épousèrent cependant des Allemandes !

CONTEURS DE CHEZ NOUS

LE COQ DE PÊCHE

« Mérignac ! », appelle un huissier. Du banc des accusés, un homme se lève et s'avance, comme les prévenus à prérogatives, jusqu'à la grande table aux aspects de comptoir drapée de serge verte. Derrière le président et les deux assesseurs, les codes sur le bois, voûtés par l'ennui des interminables séances, se tassent dans leurs robes noires à parements d'hermine. A droite et à gauche, le représentant du ministère public et le commis-greffier, auxquels il manque juste une torchère sur la tête pour figurer les deux candélabres d'une garniture de cheminée, dont la trinité médiane serait le groupe principal.

« Eugène Mérignac, soixante-huit ans, ferblantier », répond l'homme aux interrogatoires que récite comme un catéchisme le grand prêtre de Thémis. — Vous êtes inculpé d'avoir, le 13 février, volontairement porté des coups et fait des blessures au jeune Léon Pascal, âgé de douze ans qui, par suite de vos voies de fait, est encore obligé de garder le lit.

L'accusé est un petit vieux, sordidement vêtu de couleurs grisâtres, la peau cuite par la longue endurance du soleil et des averse, la barbe rousse, l'œil vil, l'air sarvasastique. — Ecoutez des eaux limousines, il part à l'aube, un morceau de pain dans la poche, et fait gaillardement, avec ses soutiers lourds ferrés ses trois ou quatre lieues pour se mettre en pêche. Et c'est alors, pendant tout le jour, une marche à pas étouffés dans les prés humides, des stations entêtées aux endroits connus, un jet intermittent de mouches artificielles qui s'en vont avec un sifflement de fouet mince, tombent en faisant la « goutte d'eau » et remontent les courants, comme la femme de La Fontaine, en des pirouettes tentatrices. De temps à autre, l'éclair doré d'une truite décochée du fond de l'eau par le ressort puissant de sa queue, le coup sec qui tend le fil, le mouvement léger du poignet qui ferre, puis, après un demi-cercle brusquement décrit dans l'air, le poisson agile sur le pré, avec des ondulations d'anguille, son dos brûlante piqué de taches jaunes et rouges, et disparaît enfin dans le panier aux mystérieuses profondeurs.

Lorsque s'est présenté Mérignac et pendant les questions d'usage, le président n'a pu éteindre dans son regard une étincelle de sympathie confraternelle, ni dissimuler un imperceptible sourire qui s'est venu plisser sa lèvre, entre ses favoris sérieux, sous les poils vieux de trois jours de sa moustache rasée. — Qu'avez-vous à alléguer pour votre défense ?

Le petit vieux, qui n'a pas d'avocat, se lève, sans émotion, parlant au président comme à une personne naturelle. — Je vous prie de dire, Monsieur le Président. Tout ce qui est arrivé, C'est Milou qui m'en cause.

— Qui ça, Milou ? demande le juge de droite, nouvellement promu, qui éprouve encore quelques velléités de comprendre, tandis que son pendant de gauche sommeille inviolablement.

— Mon coq, parbleu ! Il n'y a que vous à ne pas connaître Milou. Demandez à M. le Président, tenez ! Un animal qui veut son pesant d'or. Pas seulement qu'il soit intelligent, aimable, gaillard. Les plus sales rosses de coq peuvent être tout ça. Mais ses plumes, M. le Juge ! Un brillant, un délié, une couleur ! Pas un brin de duvet. C'est luisant, c'est dur, c'est décapé ! Ça vous fait des mouches artificielles qui pistent une à une toutes les truites d'un ruisseau.

— Regardez-moi ça, Monsieur le Président, continue-t-il, en prenant délicatement, entre le cuir et la coiffe de son chapeau gris, un fragment de plume d'un gris argenté, aux barbes sèches comme des brins de soie, qu'il courbe en cercle au-dessus du vieux feutre dont le fond sombre la met en valeur.

Le magistrat hoche la tête d'un air connaisseur.

— Si elle peut vous faire plaisir ?... insinue le vieux, très poli. La plume, d'ailleurs, bien que ce soit l'essentiel, ce n'est pas tout pour monter les mouches. Il y a encore mon truc pour faire la tête, le plus délicat... Je n'aime guère à le débiter, mais pour vous... Et puis (coup

Marguerite de Bourgogne.

Entre son retour de Lausanne et son départ pour Genève, après les dures journées de la Chambre et du Sénat, M. Herriot s'offrit une petite distraction.

Avec ses deux collaborateurs, MM. Bol-laert et Marcel Ray, il se rendit à l'Odéon où il écouta avec un vif plaisir *La Tour de Nesle*.

« Quelle femme, disait M. Herriot à un entreacte, que cette Marguerite de Bourgogne !... En voilà une qui s'y connaît !... En voilà une dans la politique des réparations ! Il lui fallait toujours le solide substantiel !

La preuve de sa sincérité.

Oustrie, qui va bientôt comparaître devant le Tribunal, s'exprimait dernièrement sans ménagement... Son interlocuteur manifestait quelque scepticisme. L'ex-mancier s'en aperçut et, avec ce bon accent de Toulouse qui lui est resté fidèle, il remarqua :

« Ça vous étonne que je vous ai parlé comme je l'ai fait ? Je vous assure que je suis sincère. D'ailleurs... je n'ai plus aucun intérêt à ne pas être sincère. »

Le LISSEUR.

Chronique du Lot

Le prix du blé de la prochaine récolte

De l'Union Agricole :

Comme tous les ans, aux approches de la nouvelle récolte, des bruits alarmistes sont lancés pour démolir les producteurs et les persuader qu'une baisse des cours est inévitable.

Tous les procédés semblent bons aux spéculateurs pour arriver à leurs fins.

L'annonce d'une grosse récolte, comme aussi celle d'une proche atténuation de la production du marché, sont plus particulièrement employés.

Les agriculteurs ne doivent pas ajouter foi à tous ces « bobards » émanant de gens intéressés.

La récolte qui semble en de nombreux points compromise par un envahissement généralisé de piétin et de mauvaises herbes, infirme le premier argument. Quant au second, les déclarations du Gouvernement ne laissent pas envisager une réduction des mesures protectrices.

La nouvelle réduction du taux d'incorporation des blés exotiques, qui a été ramenée, ces jours derniers, à 25 pour cent, montre à elle seule au contraire, l'intérêt que l'on attache, à la rue de Valenciennes, au maintien de la stabilité du prix du blé.

Mais d'autres procédés, sont aussi employés :

Profitant des besoins d'argent de la culture, des « intermédiaires » se flattent d'avoir acheté d'avance la récolte de blé de petits cultivateurs, à des prix dérisoires.

Nous ne doutons pas également qu'on ne fasse une publicité tapageuse à des ventes fictives effectuées bien au-dessous des cours actuels.

Toutes ces manœuvres n'ont d'autre but que d'impressionner les producteurs et pousser ainsi à la débâcle des cours.

Encore une fois, les agriculteurs ne doivent pas se laisser influencer. Ils doivent résister à la pression ; s'ils savent s'unir pour exiger des prix raisonnables, ils enrayeront la baisse éventuelle et resteront dans une certaine mesure, maîtres des cours de la prochaine récolte.

Contributions indirectes

M. Testut, inspecteur principal des Contributions indirectes (service général) dans les Vosges, est nommé, en la même qualité dans le Lot. Nos félicitations.

Licence en droit

M. Georges Dilhaç, ancien élève du Lycée Gambetta, vient de subir avec succès les épreuves de la première année de licence en droit. Il a été reçu avec la mention « bien ». — Nos félicitations.

Légion d'honneur

M. Lamoureux, officier assimilé de justice militaire de 2^e classe à la 17^e région, est promu officier de la Légion d'honneur.

Service de santé

M. le médecin capitaine Thomas Du Ris du 16^e tirailleurs sénégalais, est affecté au Togo.

Armée

Le sergent-chef Mavel, rapatrié d'Afrique Occidentale française, est affecté au 16^e tirailleurs sénégalais.

Gendarmerie

M. Falipin, gendarme à St-Géry, est admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Services du Trésor

Sont nommés dans le Lot : M. Robert, chef de service de 3^e classe, est élevé à la 2^e classe.

M. Nouailles, commis principal de 3^e classe est élevé à la 2^e classe.

M. Roux, commis principal de 5^e classe, est élevé à la 4^e classe.

M. Labie, commis de 1^{re} classe, est promu commis principal de 5^e classe.

M. Lacout, commis de 2^e classe, est élevé à la 1^{re} classe. Nos félicitations.

Médaille d'honneur agricole

La médaille d'honneur agricole est attribuée à : MM. Allidier Justin, à Linac ; Champagnat Etienne, à Vayrac ; Marty Louis, dit Elie et Mme Marty, dite Justine, à Cazals ; M. Rigoussat Noël, à Larroque-Toirac.

EDEN

SEMAINE DE CLOTURE ANNUELLE
MERCREDI, JEUDI, SAMEDI
(Dimanche : Matinée et Soirée)

CAPITAINE DE CORVETTE
Sonore, parlant et chantant
AVEC

Harry LIEDKTE et Maria PAUDLER
AU MILIEU DE L'Océan DE SABLE.
Très beau documentaire des coutumes arabes.

FELIX CHERCHE UN OS, Dessin animé
ACTUALITÉS PARLANTES FOX MOVIE-TONE.

Concours de Gramat

Ce Concours spécial de la race Ovine des Causses du Lot aura lieu le 21 août prochain.

Le Concours spécial de la race ovine des Causses du Lot, organisé par le Ministère de l'Agriculture aura lieu le 21 août à Gramat.

Comme l'année précédente il sera doté de prix importants destinés à récompenser les éleveurs qui, avec tant d'émulation, poursuivent la sélection et l'amélioration de la race.

Une somme de 12.000 fr. sera mise à la disposition du Jury. Des prix consistant en objets d'art, médailles de vermeil et d'argent seront décernés aux meilleurs lots d'animaux concourant pour les primes de groupe.

Pour inscription et renseignements s'adresser à la Direction des Services Agricoles, Maison de l'Agriculture à Cahors.

Soutien fraternel des P.T.T.

La Section départementale du « Soutien fraternel des P.T.T. » réunie le 14 juillet dans une des salles de la Mairie de Cahors sous la présidence du camarade Bourboujas, agent principal de surveillance, procède au renouvellement de son bureau.

Son désigné à l'unanimité : MM. Chambon, Conducteur de travaux, Président ; Bouquet Facteur-Receiver à Soturac, Vice-Président ; Lacoste, Agent principal de Surveillance, Trésorier ; Bourboujas, Agent principal de Surveillance, Trésorier-Adjoint ; Pages, Agent principal de Surveillance, Secrétaire ; Cagnac, Chef d'équipe, Secrétaire-Adjoint ; Costes, Facteur de ville, Assesseur ; Ressayres, Agent des Lignes, Assesseur ; Pouzalgues, Facteur à Pélacoq, Assesseur ; Bord, Agent des Lignes, Assesseur ; Peehberty, Facteur à Duravel, Assesseur.

Elle adresse ses condoléances émues à la famille du regretté camarade Auguste Ponçon, Trésorier général honoraire.

Après l'exposé de la situation morale et financière, adresse ses félicitations au camarade Lacoste, Trésorier sortant pour sa bonne gestion.

Tout en regrettant l'absence de nombreux adhérents se félicite de l'augmentation constante de son effectif appartenant à cette grande famille telle que les P. T. T. dont nul ne devrait se désintéresser de ses œuvres mutualistes, dont les bienfaits apportent un soulagement à bien des infortunes et un réconfort moral et pécuniaire à ceux frappés par l'adversité.

Après un exposé clair et précis du camarade Robert, Délégué du Siège sur toutes les questions intéressant la vie de cette grande Société, se donnent rendez-vous plus nombreux à l'année prochaine et adresse un appel pressant auprès de tous les camarades soucieux de l'avenir pour venir encore plus nombreux grossir les rangs de notre Société.

La Section. Ravitaillement

Une lettre d'éloges a été adressée à M. Danroc expert de la commission de réception pour services rendus au ravitaillement du Lot.

Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Mugnets ». But : Sport. Siège social : chez M. Sournac, à Lacam (commune de Bannes).

Un carnaval d'été en Belgique. Une fête de la mer aux Sables-d'Olonne. La roue humaine en musique. La semaine des élégances en Angleterre. Qui gagnera le grand prix ? Le Gala nautique des Artistes. Le Président de la République à l'Hôtel de Ville. Une interview de Von Papen.

IL Y A DE L'AFRIQUE ASSEZ. Dessin animé parlant.
LES GORGES DU YANG TSE KIANG. Documentaire sonore.
A BAS LES FEMMES. Comédie sonore et parlante.

MERCREDI 27, JEUDI 28, SAMEDI 30
DIMANCHE 31 JUILLET
(Matinée et soirée)

Un programme entièrement parlant
ACTUALITÉS PATHÉ. Sonores et parlantes.

La Pente. Grand film parlant français
Interprété par la célèbre vedette
Joan CRAWFORD

Le film s'ouvre sur le joli tableau d'une fête nautique. Baignade en pleine mer, la nuit, sous les feux du bateau. Spectacle ravissant.

La foule chaque fois a couru vers l'écran qui lui montrait des exploits de gangsters. La Pente lui en fera voir d'exceptionnels. Mais jusqu'ici on n'avait aperçu ces malfaiteurs que dans la pénitence de leurs crimes et non pas dans leur gouvernement. Ici on les entend exposer leurs principes et leurs règles. Ces bandits en smoking ont un code plus rigide que celui des plus dures sociétés secrètes.

La Pente comporte une des plus puissantes situations que le cinéma, le livre et le théâtre aient créées. C'est la péripétie qui révèle à la secour chargée d'enquête sur un assassinat que le meurtrier est son frère.

Location gratuite. — Téléphone 276

POSTE AUTOMOBILE RURALE

Circuit de Cahors-Ouest

Nous donnons ci-dessous l'horaire du nouveau circuit de Poste automobile rurale (circuit de Cahors-Ouest) qui est mis en service depuis le 24 juillet 1932.

LOCALITÉS DE DÉPART	HORAIRE N° 1	
	Part: Matin	Part: Soir
CAHORS Gare	6h20	18h55
CAHORS Bureau	7 00	18 50
LACAPELLE	7 15	18 35
TRESPoux	7 25	18 25
LE COLOMBIE	7 35	18 15
VILLESEQUE	7 45	18 10
Emb. Route de TREBAUX	7 50	18 05
SAUZET	7 55	18 00
CARNAC	8 00	17 55
SAUZET	8 05	17 50
CAMBAYRAC	8 15	17 40
ST-VINCENT-RIVE-D'OIL	8 25	17 25
LUZEGH	8 35	17 15
GARE DE PARNAC	8 45	17 05
PARNAC	8 50	17 00
DOUELLE	9 00	16 50
FLAYNAC	9 05	16 45
PRADINES	9 15	16 35
LABERAUDIE	9 20	16 30
CAHORS Bureau	9 25	16 25
CAHORS Gare	9 30	16 15

LOCALITÉS DE DÉPART	HORAIRE N° 2	
	Part: Matin	Part: Soir
CAHORS Gare	6h20	18h55
CAHORS Bureau	7 00	18 50
LABERAUDIE	7 05	18 45
PRADINES	7 10	18 40
FLAYNAC	7 20	18 30
DOUELLE	7 25	18 25
PARNAC	7 35	18 15
GARE DE PARNAC	7 40	18 10
LUZEGH	7 50	18 00
ST-VINCENT-RIVE-D'OIL	8 00	17 50
CAMBAYRAC	8 15	17 40
SAUZET	8 25	17 30
CARNAC	8 30	17 25
ST-VINCENT-RIVE-D'OIL	8 35	17 20
Emb. Route de TREBAUX	8 40	17 15
VILLESEQUE	8 45	17 10
LE COLOMBIE	8 50	17 00
CAHORS Bureau	9 00	16 50
LACAPELLE	9 10	16 40
CAHORS Bureau	9 25	16 25
CAHORS Gare	9 30	16 15

Pour le Congrès de Strasbourg

La Fédération des planteurs de tabacs du Lot a désigné pour faire partie des commissions diverses, les délégués au XXII^e Congrès de la Confédération générale des Syndicats de planteurs de tabac qui aura lieu à Strasbourg, les 12, 13, 14, 15 août 1932.

Commission paritaire : MM. Couderc, de St-Géry ; Cossé, de Cahors ; Costes, de Lagardelle.

Prix des tabacs : MM. Vaissie, de Salviaç ; Loumet, d'Arcambal ; Montet, de Milhaç.

Assurances : MM. Bach, de Lalbenque ; Malique, de Cahors ; Barreau, de Douelle.

Règlement, vœux divers, feu-rouge, contingentement : MM. Miquel, de Larroque-des-Arcs ; Ayrat, de Larnagol ; Magné, de Cajare ; Freysse, de Lanzaç.

Pour tous renseignements concernant le Congrès de Strasbourg, les délégués sont priés de s'adresser à M. Miquel, Secrétaire général de la Fédération du Lot et de l'Aveyron, à Larroque-des-Arcs.

Le Concours de chiens à Caussade

Le grand concours de chiens, organisé à Caussade, qui obtient chaque année un vif succès, aura lieu le 1^{er} août 1932.

Le nombre et la qualité des chiens inscrits à ce jour nous laissent espérer que le succès de cette réunion dépassera celui des années précédentes.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au lundi 1^{er} août, 13 heures.

Le prix de l'inscription est de 5 fr. pour un chien ; 8 fr. pour deux chiens et 10 fr. pour trois chiens et plus, quel qu'en soit le nombre.

Le concours aura lieu à 13 heures précises. Le palmarès sera publié à 16 heures, et les récompenses, comprenant 3.000 fr. de prix, seront distribuées à 16 heures.

Les transactions seront nombreuses. Acheteurs et vendeurs de chiens de toutes races sont assurés de trouver ce jour-là des amateurs et des connaisseurs.

Centres de vacances franco-anglais universitaires

Les étudiants de diverses universités de France et d'Angleterre sont invités à se rendre à Saint-Cast pour rencontrer leurs camarades universitaires, visiter en auto-car la Bretagne, faire des excursions, des promenades, des études.

Plage de sable fin très abritée et très sûre, située dans un des plus jolis coins de Bretagne au milieu de points touristiques nombreux et universellement renommés.

Le Centre franco-anglais est situé à proximité d'un bois de sapins, la maison est spacieuse et moderne, chambre seule à 2 ou 3 lits. Grande salle d'études, de réunion, de Bal. Vue splendide dominant la ville et la côte ; tennis gratuit.

Un très bon docteur reste à la disposition du Centre.

Dates des départs : 30 juillet, 13 et 27 août. Les départs sont organisés de Londres, Southampton, Paris. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser : Centres Franco-anglais universitaires, 47, Boulevard St-Michel, Paris.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 11 au 16 juillet a été la suivante : Nombre de placements locaux à demeure : 3 hommes, 3 femmes. Interlocuteurs : 12 hommes, 3 femmes. En extra : 1 homme. Demandes d'emploi non satisfaites : 2 hommes, 1 femme. Offre d'emploi non satisfaites : 3 hommes, 2 femmes.

CAHORS

Les pêches sont mûres !

Des propriétaires attendaient, avec raison, que le soleil daignât enfin paraître pour dorer et mûrir les fruits de leurs jardins. Ils attendaient et le soleil ne venant que par intermittence, ils ne touchaient pas aux fruits.

Il en était ainsi dans les propriétés de la plaine St-Marri.

Mais il y en avait des amateurs de fruits, notamment de pêches, qui estimaient que la récolte pouvait être faite.

Aussi bien, un de ces derniers matins, à l'aurore, M. B., demeurant faubourg Labarre se rendit dans sa ferme de St-Marri pour faire le tour du propriétaire.

Sa stupefaction fut grande ! En arrivant, il aperçut un homme qui cueillait les pêches. Un panier, à ses côtés, était déjà rempli des excellents fruits.

M. B., s'avança prudemment, et tout à coup, d'un bond, il sauta sur le maraudeur qui fut, on ne peut plus désagréablement surpris.

Mais il n'eût pas le temps de se retourner, car M. B., le tenant solidement au collet, lui administra une maitresse râclée.

Quant le maraudeur put se dégager, il deguepita au plus vite, sans prendre son panier que M. B., ne se fit aucun scrupule d'emporter chez lui où il déposa les pêches. Il tient, cependant, le panier à la disposition du maraudeur... qui se gardera bien de le réclamer !

Une autre mésaventure, au sujet du vol des pêches, est arrivée à deux excellents propriétaires d'un jardin à St-Marri.

Samedi, ils étaient allés dans leur jardin et avaient constaté que les pêches étaient bonnes à emporter.

Mais, dirent-ils, attendons à dimanche matin pour les cueillir.

Dimanche matin, ils arrivèrent munis de paniers, heureux, déjà, de pouvoir cueillir les beaux fruits de leurs pêchers.

Hélas ! ils furent repartir, comme ils étaient venus : les paniers vides ! Un maraudeur était arrivé avant eux ! Pour consolation, ils répétèrent le conseil du sage : « Il ne faut jamais remettre au lendemain ce que l'on peut faire la veille. »

En vérité, le maraudeur sévit avec intensité dans les propriétés, jardins isolés de notre commune.

Tous les jours, on entend formuler les plaintes des propriétaires qui constatent que les récoltes, légumes, fruits, sont râlées presque complètement.

Comme les maraudeurs opèrent pendant la nuit, ils sont presque certains d'avoir l'impunité. Le cas que nous citons de ce propriétaire qui a pu prendre sur le fait son dévastateur de pêchers, est plutôt rare. Mais, nous croyons savoir qu'une surveillance va être établie, car, contrairement à ce que d'aucuns prétendent, ce ne sont pas les romanichels qui commettent tous les vols dans les jardins ! Oh ! non !

Motocyclette confisquée

Il y a quelques jours un motocycliste traversant le boulevard à une vitesse anormale fut arrêté par un agent qui lui fit les remontrances légales. Le lendemain le même touriste Hollandais d'origine, circulant en bolide, arrêté de nouveau fut invité à se rendre au Commissariat. Là, M. le Commissaire lui ayant confisqué sa moto, ne put l'interroger, étant donné que ce délinquant ne savait que le hollandais, l'allemand et l'anglais. Appelé comme interprète, M. Chéry expliqua à ce jeune imprudent 1^{er} qu'il s'exposait à la confiscation de sa machine 2^e à payer 75 fr. d'impôts 3^e à une contravention sérieuse, et même à l'incarcération. Comme dernier conseil, il ferait bien de disparaître de la circulation... ce qu'il fit, pour Chatelleraut où il était attendu.

Ce jeune Hollandais, très élégamment vêtu, était un étudiant de l'Université d'Amsterdam, où professe un Quercinois, ancien professeur du lycée de Cahors, M. Guillou, Agrégé des Lettres, Chevalier de la Légion d'Honneur.

AVENIR CADURCIEN

Concert et bal. — Le prochain concert de l'Avenir Cadurcien aura lieu le jeudi 4 août, sur les allées Fénélon.

Ce concert sera suivi d'un bal public jusqu'à 23 heures.

Le programme sera publié la semaine prochaine.

Au violon

Les agents de police ont rencontré, en état d'ivresse, sur la voie publique, le nommé Bourden sujet belge qui, tout récemment, avait tenté de se noyer en se jetant dans le Lot.

Il a été enfermé au violon.

Héurté par une moto

Le jeune Jean Bescol, âgé de 10 ans, a été heurté et renversé par une moto, à Cabrerets. Blessé à la jambe droite et à la tête, il a été soigné par M. le docteur Cousy, de Marciilhac, puis transporté à l'hôpital de Cahors. On espère que la blessure ne sera pas grave.

M. de Monzie à Cahors

Pour la première fois, depuis son installation au Ministère de l'Éducation Nationale, M. de Monzie est passé à Cahors. Il arriva dimanche soir en auto venant de l'Aveyron où il avait officiellement présidé à des inaugurations d'établissement scolaire.

Cette halte amicale après les cérémonies officielles fut marquée par une réception tout intime que les conseillers municipaux avaient préparée à leur maire. Un repas, auquel assistaient tous les membres de l'Assemblée municipale, l'attendait à l'Hôtel de l'Europe.

En termes d'une cordiale sincérité, M. Salanié, premier adjoint, exprima les sentiments de ses collègues et porta la santé du maire de Cahors délégué à l'une des plus hautes fonctions de l'État.

Et M. de Monzie dit à tous l'affectueuse gratitude qu'il garde à ses amis du Conseil municipal et à leurs concitoyens de notre vieille cité.

Après ce banquet amical, M. de Monzie s'arrêta quelques instants à l'Hôtel de Ville où il reçut le Préfet du Lot et diverses personnalités officielles.

Puis, redevenu ministre, M. de Monzie prit à la gare le train de minuit qui le ramena à Paris.

Baccalauréat

Mlle Henriette Quercy, élève du lycée Victor-Duruy à Paris, vient de passer brillamment son baccalauréat de philosophie. Elle a été reçue avec la mention « assez bien ».

Nos félicitations à la lauréate et à sa famille bien connue à Cahors.

Hyménée

Nous apprenons avec plaisir le mariage de Mlle Denise Dumas avec M. Henri Rault, de la Cie Franco-Asiatique des Pétroles à Haiphong.

Mlle Denise Dumas est la gracieuse fille de notre excellent compatriote, M. Edmond Dumas, originaire de Lalbenque, ancien élève du lycée Gambetta, Inspecteur des Douanes et Régies à Haiphong.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Association Amicale des Anciens Elèves du Lycée Gambetta

Le Comité a décidé que la rencontre annuelle des grandes vacances aurait lieu le lundi 12 septembre 1932, à Souillac, patrie de Bertrand Lasoux fondateur de l'Association.

Le Comité adresse un pressant appel à tous les camarades, ceux du Lot, ceux de Paris et de toutes autres régions.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de notre compatriote, originaire de Cahors, ancien élève du lycée Gambetta, M. André Gautié, ancien receveur de l'enregistrement ; ancien président des Mandataires du Tribunal de Commerce de la Seine, décade à Damartin-en-Goële (Seine-et-Marne), à l'âge de 64 ans.

Nous adressons à Mme Bassouls (née Gautié), à M. Bassouls, à la famille, nos sincères condoléances.

Obsèques

Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de M. Joseph Poujade, décédé à Cahors.

M. Poujade, propriétaire, demeurant rue Ste-Barbe, était bien connu et estimé dans notre ville. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre, et a témoigné de vives sympathies à Mme Veuve Poujade et à la famille, auxquelles nous adressons nos sincères condoléances.

Abandon de famille

Plainte a été portée contre Mme et M. Jules M..., du canton de Puy-l'Évêque, mais habitant Paris, pour abandon de famille.

Noyé

Les 3 enfants de M. Martin, s'amusaient dans le jardin du château de Narbonne (St-Céré) lorsque le plus jeune, Henri, âgé de 18 mois, ouvrit une porte donnant accès dans la prairie.

L'enfant tomba dans le ruisseau du Narbonne. Quand



BOURSE DE PARIS

Cours comparatifs de la Semaine

Table of stock market data including 'Fonds d'Etat' and 'Cours du 15 Juillet'.

Table of 'Crédit National' stock prices.

Table of 'Ville de Paris' stock prices.

Table of 'Crédit Foncier' stock prices.

ETABLISSEMENTS DU CENTRE ET DU SUD-OUEST

TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, chapeaux, tissus, etc. Stoppage et plissage. Blanchissage faux-cols et lingerie.

LA PHOSPHIDE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de Foie de Morue

Chemin de fer de Paris à Orléans de l'Etat et du Midi

Billets d'excursions à prix réduit

La compagnie d'Orléans, d'accord avec le réseau du Midi, délivre toute l'année des billets individuels d'excursion à itinéraires fixes en 1^{re} et 2^e classes, avec faculté d'arrêt, pour les régions ci-après:

Cartes d'excursions

Du 1^{er} au 30 septembre 1932, il est délivré par toutes les gares des réseaux d'Orléans, de l'Etat et du Midi des cartes dites « d'excursions » en toutes classes.

le) sont valables 30 jours, avec faculté de prolongation.

Elles donnent droit : 1^o à la libre circulation sur les lignes de certaines zones de la Bretagne, de l'Auvergne, des Cévennes et des Pyrénées, permettant ainsi un voyage d'excursion sans programme arrêté d'avance.

2^o à un voyage aller et retour sur le parcours compris entre le point de départ et les gares d'entrée et de sortie choisies sur le périmètre de chaque zone envisagée.

Pour tous renseignements s'adresser : aux gares des trois réseaux intéressés ; à l'Agence Orléans-Midi, 16, Boulevard des Capucines et à l'Agence P.-O., 126, Boulevard Raspail, ou à la Maison de France, 101, Avenue des Champs-Élysées, à Paris ; aux Agences de Voyages.

Voyages circulaires à itinéraires facultatifs

Toutes les gares des réseaux de Paris à Orléans de l'Etat et du Midi, délivrent toute l'année, sur demande préalable, des carnets de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour voyages circulaires de 500 km.

de parcours minimum sur les dits réseaux.

L'itinéraire, qui doit être établi par le voyageur lui-même, doit ramener ce dernier à son point de départ initial ; le voyage peut comporter des solutions de continuité dans le parcours par fer.

Validité. — 30, 45 ou 60 jours suivant la longueur du voyage avec faculté de prolongation de moitié. Faculté d'arrêt.

Service des bagages à domicile à Paris et dans certaines autres villes

La Société des Voyages Duchemin ou la Compagnie Internationale des wagons-lits, d'accord avec la Compagnie d'Orléans, assurent le service d'enregistrement des bagages à domicile, et d'enlèvement, dans les villes de Paris, Bordeaux, Nantes, La Baule, Le Poulignen,

Pornichet, Tours, Bourges et Nérès-les-Bains pour toutes gares du réseau d'Orléans et au-delà ; ce service fonctionne également à Quiberon du 15 juin au 30 septembre.

Si le point de destination est l'une des villes ci-dessus désignées, la livraison peut être également faite à domicile par l'une ou l'autre de ces Sociétés.

Pour tous renseignements s'adresser : aux gares de la Compagnie d'Orléans ; aux Agences des Voyages Duchemin ou de la Compagnie des Wagons-Lits ; aux Agences de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines et 126, Boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, Avenue des Champs-Élysées, à Paris ; au Bureau de Tourisme du Port de Bordeaux.

Circuits en autocar dans le QUERCY au départ de ROCAMADOUR (Gare)

Du 1^{er} juillet au 25 septembre 1932

Circuit 1. — Lundi, mercredi, vendredi. Départ 10 h. Rocamadour-Ville (déjeuner), Calès, Grottes de Lacave, Belcastel, Souillac, Meyronne, retour à Rocamadour vers 19 h.

Prix du transport par place : 30 francs.

Circuit II. — Mardi jeudi, samedi. Départ 10 h. — Alviac, Gouffre de Padirac (déjeuner), Gorges d'Autoire, Saint-Céré, Château de Montal, Grotte de Presque, Gramat, retour à Rocamadour vers 19 h.

Prix du transport par place : 40 francs.

Pour renseignements et billets s'adresser : aux Agences de la Cie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, et 126, boulevard Raspail ou à la Maison de France, 101, avenue des Champs-Élysées, à Paris ; à la gare de Rocamadour et aux principales gares du réseau d'Orléans.

Le nombre des places est limité. Location et billets aux bureaux de la Société des Autocars Rocamadour-Padirac à Rocamadour-Gare et Rocamadour-Ville (Lot).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le Gérant : L. PARAZINS.

IMPRIMERIE A. COUESLANT. SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS. (Personnel intéressé) CAHORS (Lot) 1, RUE DES CAPUCINS, 1. INSTALLATION MODERNE NEUF LINOTYPES 22 PRESSES LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS. USINE AGRANDIE - Surface des Ateliers : 1.200 m²

SERVICE D'ÉTÉ 1932

De Paris à Toulouse par Cahors

Table of train schedules from Paris to Toulouse via Cahors, listing stations like Paris (Orsay), Limoges, Brive, Cahors, and Toulouse.

De Toulouse à Paris par Cahors

Table of train schedules from Toulouse to Paris via Cahors, listing stations like Toulouse, Cahors, Brive, and Paris.

De Cahors à Libos

Table of train schedules from Cahors to Libos, listing stations like Cahors, Pradines, Mercuès, Douelle, Parnac, Luzech, Castelnaud, Prayssac, Pay-l'Évêque, Duravel, Soturac-Touzac, Fomel, and Libos.

De Libos à Cahors

Table of train schedules from Libos to Cahors, listing stations like Libos, Fumel, Soturac-Touzac, Duravel, Pay-l'Évêque, Prayssac, Castelnaud, Luzech, Parnac, Douelle, Mercuès, Pradines, and Cahors.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

Table of train schedules between St-Denis-près-Martel and Aurillac, listing stations like St-Denis-près-Martel, Vayrac, Bétaille, Puybrun, Bretenoux-Biars, Port-de-Gagnac, Laval-de-Cère, Lamativie, Siran, La Roguebrou, and Aurillac.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules between Le Buisson and St-Denis-près-Martel, listing stations like Le Buisson, Sarlat, Cazoules, Souillac, Le Pigeon, Baladou, Martel, and St-Denis-p.-M.

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

Table of train schedules from Toulouse to Capdenac, Brive, and Paris, listing stations like Toulouse, Capdenac, Figéac, Le Pournel, Assier, Flaujac, Gramat, Rocamadour, Montvalent, St-Denis-p., Quatre-Routes, Turenne, Brive, and Paris.

St-Denis-près-Martel au Buisson

Table of train schedules from St-Denis-près-Martel to Le Buisson, listing stations like St-Denis-p.-M., Martel, Baladou, Le Pigeon, Souillac, Cazoules, Sarlat, and Le Buisson.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table of train schedules from Paris to Brive, Capdenac, and Toulouse, listing stations like Paris, Brive, Turenne, Quatre-Routes, St-Denis-p., Martel, Montvalent, Rocamadour, Gramat, Flaujac, Assier, Le Pournel, Figéac, Capdenac, and Toulouse.

De Cahors à Capdenac

Table of train schedules from Cahors to Capdenac, listing stations like Cahors, Cabessut, Arcambal, Vers, Saint-Géry, Conduché, Saint-Cirq-la-Popie, St-Martin-Labouval, Calvignac, Cajarc, Montbrun, Toirac, Lamadeleine, and Capdenac.

De Capdenac à Cahors

Table of train schedules from Capdenac to Cahors, listing stations like Capdenac, Lamadeleine, Toirac, Montbrun, Cajarc, Calvignac, St-Martin-Labouval, Saint-Cirq-la-Popie, Conduché, Saint-Géry, Vers, Arcambal, Cabessut, and Cahors.

De Sarlat à Gourdon

Table of train schedules from Sarlat to Gourdon, listing stations like Sarlat, Carsac, Grolejac, St-Cirq-Madelon, Payrignac, and Gourdon.

De Gourdon à Sarlat

Table of train schedules from Gourdon to Sarlat, listing stations like Gourdon, Payrignac, St-Cirq-Madelon, Grolejac, Carsac, and Sarlat.